

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES
--

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT A COMMANDE N° DNCMP/AM/F/2017 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES.

Date de Publication: 29/03/2017

Date d'Ouverture : 02/05/2017

1. Objet du marché:

L'Office Burundais des Recettes (OBR) lance un Appel d'Offres pour la **fourniture des consommables informatiques** dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

L'Office Burundais des Recettes compte financer l'exécution de ce marché sur son budget propre de l'exercice 2017.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par Avis d' Appel d'Offres Ouvert National (AAO) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont constituées par un seul lot.

Il s'agit d'un marché à commande. Les livraisons se feront sur commande. Le délai de livraison de la première tranche sera fixé à nonante (90) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché. Les autres livraisons se feront dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de la réception du Bon de Commande. Les fournitures peuvent être livrées en un seul temps si les deux parties au contrat s'entendent.

Les cartouches doivent être originales (le numéro de série des cartouches doit être reconnu par le site du fabricant, la date d'expiration doit être imprimé sur carton et non sur une étiquette collée sur emballage) avec une garantie technique d'au moins six mois et un délai de péremption d'au moins deux ans, comptés à partir de leur livraison. Les cartouches reconditionnées ne sont pas acceptées.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché. Ne peut participer à cet appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des marchés Publics du Burundi.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00 et de 14h 00 à 17h30', heure locale, au *Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282202.*

Il pourra être obtenu physiquement *au Service des Approvisionnements de l'OBR, sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22282457* sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « ORIGINAL » ou « COPIE » selon le cas.

RS

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission pour chaque lot **trois millions de francs burundais (3. 000. 000 FBU)**.

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres. La garantie est libellée en Francs Burundais.

NB : L'absence de la présente garantie entraînera le rejet pur et simple de l'offre du lot concernée.

Les offres doivent être remises au Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146 au plus tard le **02/05/2017 à 10h 00'**.

7. Validité des offres

Les offres restent valables pour une période de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite d'ouverture des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **02/05.2017 à 10h 00'**. Les offres déposées après la date et à l'heure indiquée ne seront pas prises en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) dans l'une des salles des réunions de l'Office Burundais des Recettes, dans l'immeuble VIRAGO COMPLEX à **10h 30'**. Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

10. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

***Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage
B.P. 3465 Bujumbura
Tél. 22282146/ 22282202.***

11. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique aux critères administratifs, aux spécifications techniques du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et l'offre financière la moins disante.

Fait à Bujumbura le **24/03/2017**

**Le Commissaire des Services Généraux et Personne
Responsable des Marchés Publics à l'OBR**

Frédéric MANIRAMBONA